

LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE (GHT) **VAL RHÔNE CENTRE**

L'excellence médicale
au service d'un territoire



Créé le 1^{er} mars 2023 par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, le **Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Val Rhône Centre**, dont les Hospices Civils de Lyon (HCL) sont l'établissement support, réunit **neuf établissements de santé**. Il couvre **une population d'environ deux millions d'habitants sur trois départements**.

QU'EST-CE QU'UN GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE ?

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé rend obligatoire, pour tous les établissements de santé publics, d'adhérer à un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT).

Grâce au **projet médical partagé**, cœur de la dynamique du GHT et élaboré par l'ensemble des communautés médico-soignantes des établissements membres, le GHT permet de mettre en œuvre **une stratégie de prise en charge commune et graduée du patient sur le territoire**, pour garantir **l'égal accès de tous à des soins sécurisés et de qualité** en proximité comme en recours.

Le GHT permet aussi une **mise en commun d'activités ou de fonctions entre établissements**. La mutualisation de certaines fonctions, telles que **le système d'information, les achats, l'information médicale, les affaires médicales** entre les établissements, est assurée par les Hospices Civils de Lyon, en qualité d'établissement support du GHT.

LES HÔPITAUX MEMBRES DU GHT VAL RHÔNE CENTRE

Le GHT Val Rhône Centre se compose de 9 établissements membres : les **Hospices Civils de Lyon** (établissement support), le Centre Hospitalier de **Beaurepaire**, le Centre Hospitalier de **Condrieu**, le Centre Hospitalier de **Givors**, le Centre Hospitalier du **Mont-d'Or** à Albigny-sur-Saône, le Centre Hospitalier Intercommunal gériatrique de **Neuville-Fontaines**, le Centre Hospitalier du **Pilat Rhodanien**, le Centre Hospitalier de **Sainte Foy lès Lyon**, le Centre Hospitalier de **Vienne**.

UN GHT POUR LES SOIGNANTS

« L'un des principaux objectifs, outre l'élaboration et la mise en œuvre du projet médico-soignant, la définition des actions très concrètes en lien avec les parcours patients et les prises en charge des patients, est de préciser la place des professionnels au sein du GHT avec notamment l'accès à la formation, le développement des compétences par le partage d'expériences, l'accès partagé aux dossiers patients... ».

Carol GENDRY, Présidente de la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médicotextiques du GHT.

CHIFFRES CLÉS

10 établissements membres
2 millions d'habitants couverts
sur **3** départements

2,6 Md€ de budget

30 000 professionnels
dont **6 900** médecins

LE PROJET MÉDICAL PARTAGÉ, UNE STRATÉGIE MÉDICALE COMMUNE AU BÉNÉFICE DES USAGERS

Le projet médical partagé, socle du GHT, doit répondre à plusieurs objectifs et enjeux de santé publique :

- Répondre aux besoins de santé de la population dans le cadre de filières de soin graduées. Les grands domaines d'activité du GHT Val Rhône Centre sont les soins critiques et les urgences, la chirurgie et les activités interventionnelles, l'obstétrique, la médecine, la gériatrie.
- Renforcer l'attractivité par la mise en place d'équipes médicales communes ou de postes partagés, par le développement d'activités de consultation ou de soins avancées ainsi que par le recours à des moyens de télémedecine.
- Organiser le partage des bonnes pratiques (référentiels et protocoles).
- Développer les approches transversales, allant de la prévention à la prise en charge en soins de support (cancérologie, pathologies chroniques...)
- Développer les activités de recherche clinique et l'accès à la médecine personnalisée.
- Apporter une réponse aux enjeux de formation médicale et paramédicale dans les établissements du territoire.

UN GHT POUR LES USAGERS

« Notre mission : garantir le respect des droits des usagers au sein des neufs établissements membres du GHT. Nous collaborons avec eux, ainsi qu'avec les usagers pour améliorer l'accueil et la prise en charge des patients, tout en assurant la continuité et la sécurité des soins, mais aussi pour harmoniser nos pratiques. Nous avons à cœur de fédérer représentants des usagers, patients et professionnels du GHT pour faire avancer les droits en santé des usagers sur le territoire. »

Jean-Pierre LE BAS, Vice-Président du comité des usagers du GHT

8 300 lits et places,

dont **1 100** lits SMR et **700** lits USLD

13 instituts de formation
accueillant

2 400 étudiants en formation

UN GHT AU SERVICE D'UNE STRATÉGIE MÉDICALE

« Le GHT permet de renforcer les missions de recours, de proximité et d'expertise de chaque établissement avec la formalisation de parcours patients plus adaptés et plus fluides. Cette démarche vise à améliorer la continuité, la qualité et la sécurité des soins, les filières de prise en charge, tout en facilitant l'accès à des plateaux techniques de pointe et aux expertises spécifiques de chaque établissement. En parallèle, le projet médical partagé favorise une meilleure gestion des flux patients, garantissant à chaque patient des soins adaptés, prodigués dans l'établissement le mieux adapté et au plus près de son domicile. »

Pr Vincent Piriou, Président de la Commission Médicale du GHT et **Dr Léopold Adélaïde**,
Vice-Président de la Commission Médicale du GHT

L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU GHT

Le GHT comprend **six instances** :

- **le comité stratégique**, chargé de proposer des orientations dans la gestion et la conduite de la mutualisation des fonctions et du projet médical partagé,
- **la commission médicale de groupement**, qui contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie médicale du GHT et du projet médical partagé,
- **la commission des soins infirmiers, de rééducation et médicotechniques (CSIRMT)**, qui représentent les personnels paramédicaux,
- **le comité des usagers (CDU)**, qui veille au respect des droits des usagers et à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients et de leurs proches,
- **la conférence territoriale de dialogue social**, qui offre un espace et un temps d'information et de dialogue avec les organisations syndicales représentatives des personnels paramédicaux,
- **le comité des élus**, qui garantit l'égalité d'accès aux soins sur le territoire du GHT Val Rhône Centre.

5 services

d'urgences adultes

1 service d'urgences pédiatriques

329 000

passages aux urgences en 2024

6 maternités et

13 500 accouchements en 2024





Pour en savoir plus sur le GHT Val Rhône Centre.

